

24 MAI 2013

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 MARTINIQUE DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du vendredi 26 avril 2013

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
34	25	27
		Dont procurations
		02
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
27	00	00

L'an deux mille treize et le **vingt six avril**, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, Maire.

Etaient présents : MM. Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN, Chantal BAUCÉLIN, Emile GONIER, Marilyne MARMOT-CHAUVET, Antoni LOUIS-LEOPOLD, Elise JEAN-BAPTISTE, Christian DORDONNE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Martine ABAUL, Christine ALIKER, Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE, Théodore HENRI, Annette CATAYEE, Antoine BARNAY, Danielle RAYMOND, Jean-Philippe JEAN-BOLO, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Joseph Armand BRAY, Jean-Luc GRABIN, Eric JULAT, Maryse AUGUSTE-CHARLERY.

Absents : MM. Lucien LAFONTAINE, Marie-Louise BROCHE, Victorien QUIMBERT, Alfred ALMONT, Gabrielle JEAN-BAPTISTE, Robert NAPOLY, Dominique LOVINCE.

Absents excusés : MM. Chantal LAPERDRIS, Marinette TORPILLE.

Procurations : MM. Chantal LAPERDRIS et Marinette TORPILLE ont respectivement donné procuration à MM Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE et Eric JULAT.

Date de la convocation

17/04/2013

Date d'affichage

17/04/2013

Objet de la Délibération

FINANCES

Fête du Nautisme

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :

Marilyne MARMOT-CHAUVET

« FETE DU NAUTISME »

A la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Antoine BARNAY – Elu délégué au Nautisme, informe l'assemblée que chaque année, la fête du Nautisme est un rendez vous de toutes les stations nautiques du réseau « France Station Nautique », autour de la fête du Nautisme qui se déroulera les 25 et 26 mai 2013.

La ville de Schœlcher se propose de participer à cet évènement la journée du 25 mai 2013 en collaboration avec l'Office de Tourisme de Schœlcher qui en assurera l'organisation et la promotion.

A cette occasion, un partenariat est mis en place avec les restaurateurs du Bourg, Anse Madame, Madiana, afin d'offrir au public un menu à base de produits de la mer intitulé « Menu Fête du Nautisme ».

Cette manifestation se déroulera sur la plage du bourg (côté rue Alexandre....) et regroupera toutes les associations partenaires de Schœlcher Station Nautique (Cercle Nautique de Schœlcher, Aviron 233, Club de Kayak, Natation 2000, y compris les associations de plaisanciers du bourg/Anse Madame et Dynamic Rivage).

Ces acteurs du nautisme se feront connaître au grand public et proposeront pour la circonstance des démonstrations sur le plan d'eau, baptêmes et découvertes de leurs activités.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à quatre mille euros hors taxes (4 000.00 € HT).

Le plan de financement prévisionnel escompté est le suivant :

Conseil Régional :	2 000.00 €
CACEM :	1 000.00 €
Ville de Schœlcher :	<u>1 000.00 €</u>
Total :	4 000.00 € HT

Le budget de la manifestation a reçu un avis favorable de la commission des finances du 25 mars 2013.

=====

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Antoine BARNAY après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **d'approuver la réalisation de cette manifestation : « Fête du Nautisme » et son plan de financement comme présenté ci-dessus ;**
 - **d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'aide de la CACEM, en complément du financement de cette opération pour un montant de mille euros (1000.00 €) et du Conseil Régional pour la somme de deux mille euros (2000.00 €) ;**
 - **d'imputer les sommes correspondantes au budget communal.**
- =====

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 17 MAI 2013

Le Maire

Luc CLEMENTIE

